Zurich CapitalFund – Solution de placement

Vous recherchez un placement attractif qui allie sécurité et rendement pour votre capital? Avec CapitalFund, vous profitez à la fois de la croissance des marchés financiers et des avantages d'une assurance vie, avec un versement minimum garanti à l'échéance sur demande.

Vos avantages en un coup d'œil

- Investissez dans des placements de premier ordre et largement diversifiés.
- Profitez d'opportunités de rendement intéressantes.
- Vous avez la possibilité d'inclure un versement à l'échéance minimal garanti
- Protégez vos proches en cas de décès

CapitalFund (placement unique) sans garantie en cas de vie

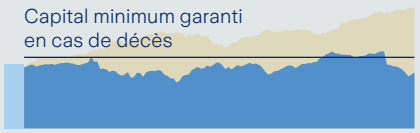

En cas d'évolution positive du marché, vous profitez en intégralité de la plus-value du placement, mais vous portez le risque de perte en cas d'evolution négative.

CapitalGarant (prime unique) avec garantie en cas de vie

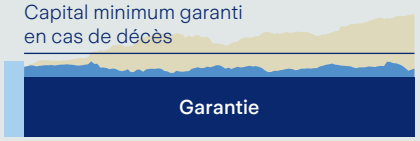

En cas d'évolution positive du marché, vous profitez de la plus-value du placement, mais vous portez le risque de perte en cas d'évolution négative que jusqu'au montant de garantie que vous avez choisi.

- Prestation en cas de vie par une évolution positive du placement
- Prestation en cas de vie par une évolution négative du placement
- Prime unique

Qu'est qui est important pour vous?

- Vous disposez librement d'une somme d'argent et souhaitez l'investir avec des opportunités de rendement attrayantes.
- Vous voulez pouvoir à tout moment adapter votre stratégie de placement à vos besoins actuels.
- Vous souhaitez une sécurité supplémentaire pour le capital que vous avez investi.
- Vous voulez qu'en cas de décès, vos proches reçoivent un capital qui leur sera versé indépendamment de l'évolution de la valeur de votre placement.
- Vous souhaitez que vos revenus soient exemptés d'impôts; consultez alors la section sur les avantages fiscaux.

La solution idéale de Zurich

Avec CapitalFund vous avez le choix entre plusieurs stratégies et fonds de placement que vous pouvez composer vous-même. Les investisseurs prudents ont la possibilité d'inclure une garantie de 50 pour cent à 80 pour cent de leur prime unique.

Opportunités de rendement

La partie placée de votre assurance est investie dans des fonds de placement de premier ordre. Tous les plans d'investissement de Zurich Suisse s'offrent à vous.

Versement garanti

Avec le choix d'un montant garanti, vous savez déjà à combien s'élèvera la prestation garantie minimum en cas de vie, quelle que soit l'évolution de la partie de votre assurance vie que vous avez placée. La partie de la prime d'épargne que vous déterminez est investie dans le capital de placement lié de Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA. Les dispositions strictes en matière de placement de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) s'appliquent ici. Votre versement minimal est donc assuré à tout moment.

Couverture en cas de décès

Durant toute la durée du contrat, votre famille ou les personnes bénéficiaires sont couvertes par une prestation minimale garantie en cas de décès. En cas d'évolution favorable du marché, si la valeur du placement dépasse le capitaldécès assuré, le montant versé aux bénéficiaires en cas de prestation sera supérieur.

Concept de placement

Que vous soyez plutôt conservateur ou amateur de risque – vous trouverez certainement la solution de placement qui vous convient. Et si vos besoins venaient à changer, vous pouvez transférer vos fonds dans un autre plan d'investissement: une fois par an sans frais.

Dans certains plans d'investissement, votre argent est investi selon les mêmes principes que la fortune des grands investisseurs. Vous bénéficiez ainsi des avantages en termes de frais.

Pour chaque plan d'investissement, nous choisissons nos partenaires pour vous parmi les meilleurs gestionnaires de fonds – au niveau international et de manière indépendante.

À échéance du contrat, vous décidez si vous voulez que Zurich vous verse directement la contrevaleur de vos parts de fonds ou qu'elle la transfère sur votre dépôt personnel.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également choisir différents fonds individuels dans un univers de placement complet, selon vos souhaits et de manière totalement flexible.

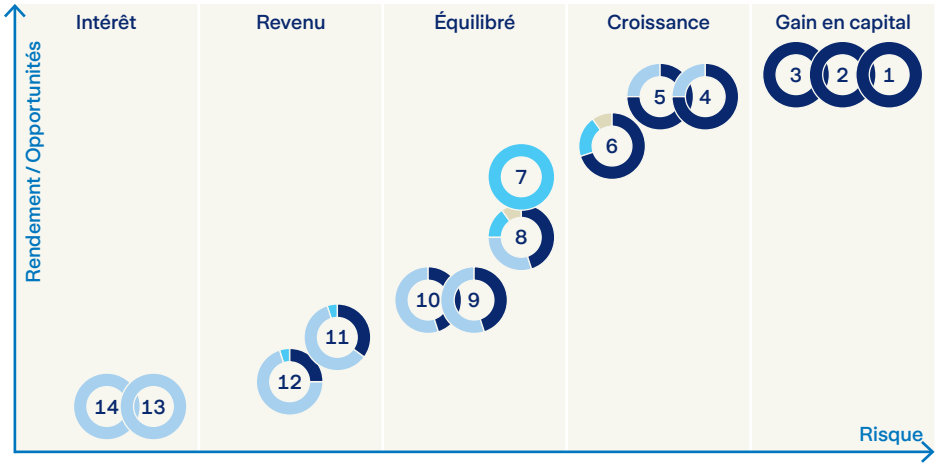

Privilège en cas de faillite

Même si vous rencontrez un jour des difficultés financières, vos fonds d'assurance sont couverts dans tous les cas: dans le pilier 3a, l'argent placé est lié jusqu'à l'échéance et ne peut pas être perçu par d'éventuels créanciers, sauf en cas de mise en gage de la police à titre de garantie pour la banque lors de l'acquisition du logement en propriété. Dans le pilier 3b, vos placements sont également protégés en cas de faillite et restent à votre bénéfice. Cette couverture est valable non seulement pour vous en tant que preneur d'assurance, mais aussi pour votre conjoint/partenaire enregistré ou vos descendants.

Avantages fiscaux

Les revenus issus de CapitalFund sont exonérés d'impôt sur le revenu si les conditions suivantes sont remplies:

- Souscription avant la 66ème année révolue
- Versement après la 60ème année révolue
- Durée contractuelle convenue d'au moins dix ans
- Le preneur d'assurance est la personne assurée

	Catégorie	Désignation	Composition	Profil
1	Zurich	Plan d'investissement 100	100% Actions du monde	Gain en capital
2	Durable	Carbon Neutral World Equity Plan	100% Actions du monde	Gain en capital
3	Dividendes	iShares Swiss Dividend ETF Plan	100% Actions Suisse	Gain en capital
4	Zurich	Plan d'investissement 75	75% Actions du monde 25% Obligations	Croissance
5	Durable	Carbon Neutral World 75 Plan	75% Actions 25% Obligations	Croissance
6	Dividendes	High Dividend Equity Plan	70% Actions 20% Immobilier 10% Or	Croissance
7	Immobilier	Plan d'investissement Immobilier	100% Immobilier	Équilibré
8	Dividendes	High Dividend Balanced Plan	45% Actions 30% Obligations 15% Immobilier 10% Or	Équilibré
9	Durable	Carbon Neutral World 45 Plan	45% Actions 55% Obligations	Équilibré
10	Zurich	Plan d'investissement 45	45% Actions 55% Obligations	Équilibré
11	Zurich	Plan d'investissement 35	35% Actions 60% Obligations 5% Immobilier	Revenu
12	Zurich	Plan d'investissement 25	25% Actions 70% Obligations 5% Immobilier	Revenu
13	Zurich	Plan d'investissement en obligations	100% Obligations	Intérêt
14	Durable	Carbon Neutral World Bond Plan	100% Obligations	Intérêt

Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA
Hagenholzstrasse 60, 8050 Zurich
Téléphone 0800 80 80 80, www.zurich.ch

ZURICH ZURICH
Les marques représentées sont des marques enregistrées au nom de Zurich Compagnie d'Assurances SA dans de nombreuses juridictions à travers le monde.

Si les informations contenues dans cette fiche d'information divergent des conditions d'assurance applicables, ce sont ces dernières qui font foi.

ZH14895f-2312

ZURICH